

<http://www.ayn.fr/spip.php?article199>



# Présentation générale

- Histoire et Patrimoine - Mémoire & Histoire locale - Le village -



Publication date: mercredi 5 mai 2010

---

Copyright © AYN en SAVOIE - Tous droits réservés

---

Navigation rapide

- [L'OCCUPATION HUMAINE](#)
- [CHRONOLOGIE HISTORIQUE SOMMAIRE](#)
- [Glossaire](#)



Perché sur un plateau à l'extrémité du dernier chaînon du Jura, le village d'Ayn est caractérisé par un sous-sol se partageant entre mollasses gréseuses, cailloutis glaciaires - déposés par les glaciations tertiaires et quaternaires - et le socle calcaire jurassique qui émerge essentiellement à l'emplacement de la partie forestière sur le sommet de la commune. La limite ouest avec Verel-de-Montbel et Rochefort suit approximativement la faille dite du Banchet, à l'origine de la falaise du même nom qui surplombe de 200 mètres les zones molassiques et de dépôts glaciaires de la plaine du Guiers.

L'hydrologie est caractérisée par une perméabilité très importante des sols dans la zone calcaire et une relative étanchéité aux précipitations sur la zone molassique. La situation en plateau fait que la circulation des eaux superficielles se fait sur deux bassins versants différents :

- ▶ la partie nord du territoire alimente le bassin de la Leysse, avec le ruisseau de la Planche à l'origine du ruisseau du Collomb, et le ruisseau des Bottières. Le bien nommé marais de la Pallud donne naissance au ruisseau de la Pallud qui rejoint la Leysse dans la plaine de Nances
- ▶ la partie sud verse directement ses eaux dans le bassin du Tiers sans transiter par le lac d'Aiguebelette avec les ruisseaux du Lacquaz, de Cuissetan et de Ronjon qui se réunissent pour former le ruisseau du Rondelet.

Contrairement à bon nombre de communes de montagne, les eaux superficielles ne se rassemblent pas en un seul émissaire mais sont éclatées en un mouvement centrifuge sur 5 vallons différents, caractéristique importante qui modèle le territoire et le contraint.

Le village d'Ayn occupe une surface de 744 ha répartis en 508 ha de prés et terres cultivables, 146 ha de forêt dont 72 ha en propriété communale, le reste se partageant les différentes autres occupations du sol, habitat, routes exploitations agricoles, etc. La barrière de la montagne de l'Epine est à l'origine d'un climat particulier caractérisé par d'importantes précipitations (1400 mm annuels en moyenne). Avec une altitude comprise entre 440 et 727 mètres, le territoire est typique des collectivités de basse à moyenne altitude.



On retrouve donc sur la commune une diversité de territoire intéressante. Hormis l'espace cultivé et ses annexes, les

bois vont du couvert forestier humide avec saulaies et aulnaies dans les fonds de vallons à la forêt rabougrie implantée sur milieu calcaire avec peu de sol et un stress hydrique important. Entre les deux on trouve la forêt de châtaignier sur les zones molassiques à PH acide, des zones à frênes, érables et chênes associés, ou encore une partie de forêt communale plantée en résineux.

Les zones acides à châtaigniers méritent une mention particulière. Dans les années d'entre deux guerres, les besoins de tanin pour l'industrie du cuir ont conduit à abattre et désoucher d'énormes châtaigniers. Ces arbres faisaient plusieurs mètres de circonférence - voire pour certains de diamètre. Ces opérations particulièrement dures physiquement étaient bien évidemment effectuées à la main. Seuls les morceaux inférieurs du tronc ainsi que la naissance des racines, étaient utilisés. Ceux-ci étaient ensuite convoyés à la gare de Lépin-le-Lac pour partir en usine où ils étaient traités pour en extraire le tanin. L'opération a été de grande ampleur et il ne reste presque plus de ces énormes châtaigniers qui marquaient le paysage.



La forêt rabougrie présente sur la zone de la montagne est particulièrement intéressante. Il n'y a pas ou peu d'humus, le rocher apparaît très nettement. Les arbres ou arbustes poussent dans les anfractuosités du substratum calcaire. Il existe une zone sous la Grande Blanchire, point culminant de la commune, où le lapiaz créé par l'érosion des eaux superficielles a donné naissance à cette association si particulière dans laquelle matière et vivant s'affrontent de manière totalement visible aux yeux de l'observateur.

## L'OCCUPATION HUMAINE

### L'HABITAT

Il n'y a pas de bâti concentré en un seul village, mais plutôt une multitude de hameaux dispersés. L'habitat est cependant regroupé et même si le tissu bâti peut être lâche dans certains hameaux, il n'existe que peu de bâtiments vraiment isolés. Cette caractéristique est ancienne. La carte sarde de 1729 nous montre le même type de répartition. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le village de Vétonne fait déjà exception avec un bâti très serré, des maisons mitoyennes et un enchevêtrement du foncier particulièrement dense, caractéristique qu'il a conservé jusqu'à aujourd'hui. A l'opposé, à la même époque, le Chef-Lieu était pratiquement vide d'habitat occupé seulement par l'église et 3 petites constructions.



Le bâti ancien est caractérisé par l'omniprésence de la maison dauphinoise. Le toit à quatre pans se retrouve dans les demi-croupes sur les bâtiments agricoles. La période des années 1960 a vu bon nombre de bâtiments perdre ces caractéristiques et les quatre pans se transformer en deux pans avec pignon. Le bas coût de la construction des pignons en agglomérés de béton par rapport à celui d'une charpente très complexe, l'accessibilité et le gain en volume sous toiture ont eu raison de la qualité architecturale. Les importantes avancées de toiture sur demi-ferme sans poteau de soutien sont une autre caractéristique importante du bâti agricole ancien.

Les couvertures de ces quatre pans sont en tuiles écailles que l'on retrouve dans tous les villages alentours. Ces tuiles étaient fabriquées dans les communes avoisinantes qui possédaient des ressources en argile.

Les murs sont en majorité construits en pierre. « Pierres grises » molassiques extraites sur place lors de la construction et « pierres blanches » calcaires venant des carrières du Banchet ou de la montagne alternent parfois dans la même construction donnant un aspect original à ces anciens murs. Quelques zones de la commune possèdent toutefois des bâtis en pisé, mais ils sont minoritaires.



### L'AGRICULTURE

Les évolutions récentes du territoire ont relativement épargné Ayn qui se trouve être une des communes de la CCLA abritant le plus grand nombre d'agriculteurs (14 exploitations déclarées en 2008). L'ouverture de l'autoroute A43 en 1974, a modifié le paysage sociologique de la commune comme partout sur le territoire de la CCLA. Une prise en compte dès les années 1980 des risques liés à une urbanisation trop rapide et de ses conséquences sur le développement agricole ont permis de réguler l'arrivée d'une population plus urbaine sans perturber les grands équilibres de la commune.



L'abondante pluviométrie favorise les prairies naturelles ou artificielles qui sont particulièrement présentes. Il n'en pas été ainsi dans les époques antérieures qui ont vu perdurer une agriculture vivrière pendant des siècles. Ayn, qui ne fait pas exception à la règle, a gardé jusqu'à la fin du premier quart du XXe siècle une vocation céréalière affirmée. Ce n'est qu'à partir de 1925 que se développe une économie agricole basée sur l'économie laitière. Cette évolution fait suite au grand mouvement coopératif issu des anciennes fruitières savoyardes et franc-comtoises qui atteint son apogée à cette période. La création d'une coopérative fruitière en collaboration avec la commune de Dullin en 1925 marque le grand tournant de l'histoire agricole de la commune. Le paysage agricole est encore marqué par cette évolution récente et la plupart des exploitations sont encore orientées principalement vers la production laitière.

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE SOMMAIRE

AVANT L'ECRIT :

## Présentation générale

---

Les plus anciennes traces d'occupation humaine ont été révélées grâce à des fouilles réalisées en 2002-2003 près du Château de Montbel. L'étude d'une petite grotte sépulcrale a permis de retirer un peu de mobilier et du matériel osseux permettant de dater ces objets de la fin du néolithique, aux environs de 1500 avant Jésus Christ.



Des trouvailles anciennes, des traditions orales ainsi que des indices toponymiques laissent supposer une présence gallo romaine sur le site d'Ayn. Des découvertes de tegulae et de tubuli ainsi que divers autres objets permettent de confirmer une occupation gallo romaine aux environs du IV<sup>e</sup> siècle, sans que des fouilles aient pour autant été organisées.

### ETYMOLOGIE :

Il faut attendre encore un millénaire, pour trouver enfin la première trace écrite concernant Ayn. C'est une bulle du Pape Innocent II, envoyée en 1142 à Guillaume Evêque de Belley, pour lui confirmer les droits de celui-ci sur plusieurs paroisses dont l'église d'Ayn : « Ecclesia de Ainum ». Nous rencontrons ensuite des graphies très différentes « Ain, Ayin, Ayen, Aïn » avant que de se fixer à celle que nous connaissons actuellement. On a beaucoup glosé et écrit localement sur l'étymologie de ce nom sans résoudre de façon satisfaisante les interrogations soulevées. Souvent évoquée, l'origine à partir de l'étymon « Aïn » répandu dans le Maghreb et jusqu'en Arabie Saoudite ne s'appuie pas sur une argumentation suffisante pour être retenue. Il n'est pas dans ce propos d'entrer dans une analyse philologique ou toponymique complexe et hasardeuse, qui en l'état actuel, en est plus au stade des hypothèses que des conclusions.

### LES PREMIERS DOCUMENTS :

L'abbaye de Tamié étendait largement sa zone d'influence sur le secteur avec les granges de Novalaise et de Verel-de-Montbel. Ayn ne fait pas exception et possédait aussi une grange, probablement depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, et de façon absolument certaine depuis le tout début du XV<sup>e</sup> siècle.

Souvent évoqué à propos d'Ayn, le château de Montbel est situé presque exclusivement sur Novalaise. La date de l'érection du château de Montbel nous est inconnue mais on peut la situer entre Xe et XII<sup>e</sup> siècle. La première mention écrite date de 1248. Il n'a peut-être pas attendu les incursions de Lesdiguières fin XVI<sup>e</sup> pour être détruit et il était certainement hors d'état de défendre le territoire bien avant 1600. Au cours de l'année 1999, la citerne du château a fait l'objet d'une campagne de fouilles archéologiques qui a conduit à la découverte de graffitis. Ceux-ci représentent entre autre deux navires utilisés dans une plage chronologique très étroite : deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, et dans un environnement maritime parfaitement défini : le bassin méditerranéen. Ces travaux permettent de préciser que la citerne avait déjà perdu sa fonction de réserve d'eau à cette époque. Quand à savoir la raison d'être de ces graffitis ...



Dans un domaine différent, une meule à grain encore en place et quelques alvéoles d'extraction sont encore visible

dans la forêt communale au dessus de la fontaine de Pisse Vieille. Leurs diamètres les fait remonter à l'époque du moyen-âge sans que l'on puisse être plus précis.

### LES AFFAIRES RELIGIEUSES :

Aussi loin que l'on puisse remonter dans les archives (XIIe siècle), Ayn était paroisse annexe de Dullin. Ce qui veut dire qu'Ayn ne possédait ni curé ni bâtiment pour y loger celui-ci. Ayn était cependant paroisse à part entière, mais sans curé résidant. Cette situation était sans doute due au fait que le pouvoir politique a toujours été installé à Dullin, siège d'un marquisat partagé avec Verel-de-Montbel. Le pouvoir religieux se devait donc d'être proche du pouvoir temporel, tant pour le prestige du Marquis que pour celui du curé. S'en sont suivies toute une série de querelles entre les deux communes, Les aynsards probablement jaloux du peu d'importance accordé à leur communauté, remettent systématiquement en cause leur participation aux dépenses dues pour l'entretien du curé ou pour les réparations de la cure. En 1751, le curé est même obligé d'intenter un procès contre les comuniers d'Ayn pour obtenir quelques réparations à l'église. L'opposition à la résidence du curé à Dullin était d'autant plus vive qu'à cette époque, la population d'Ayn dépassait largement celle de Dullin. En effet, le premier recensement concernant les deux communes que nous possédons, en 1776, fait état de 563 personnes recensées sur Ayn contre 398 sur Dullin. Il faut attendre le 22 Thermidor An II (10 août 1803) avec le concordat napoléonien pour voir Ayn doté d'un curé en titre.



La date d'érection de l'église initiale nous est inconnue. La citation « Ecclesia de Ainum » en 1142 est un indice fort pour penser que déjà à cette époque, il y avait sur la commune un bâtiment dédié au culte. Nous ne possédons plus d'indications notables pendant cinq siècles, puis en 1691 nous apprenons la fonte d'une cloche. Par la suite, les documents sont plus nombreux, décrivant l'état de l'église et les travaux réalisés lors des interventions. Après 1803, avec le renouveau religieux, le tout nouveau curé d'Ayn prend les choses en mains et incite vigoureusement la communauté villageoise à remettre en état une église que les textes nous laissent entrevoir comme trop petite et très délabrée. Début 1806, curé désire refaire le chœur, mais devant les réticences des représentants du village, il en appelle à l'évêque qui lance un interdit. L'église ne peut donc être utilisée par les paroissiens et ceux-ci assistent à la messe sous un hangar pendant deux mois. Cette contrainte suffira et le chœur est réparé en 1807. Ce sera le tour de la nef entre 1819 et 1824.

En 1828, les habitants d'Ayn pensent sérieusement à refaire le clocher. Celui qui existait avant la révolution, peut-être démoli lors de la présence d'Albitte en Savoie, n'est plus que ruine. Le conseil de fabrique s'en plaint le 28 décembre 1827 : « les conseillers de la paroisse (...) ont considéré la nécessité absolue d'un clocher, sans lequel il sera impossible de conserver leurs cloches exposées à tous instants à être cassées, se trouvant placées sur le passage, et le repos public troublé pendant la nuit par des libertins qui se permettent de les sonner et donnent l'alarme aux habitants (...) ». En 1840 leur voeu est exaucé puisque le nouveau clocher est construit et qu'il se singularise par son toit à lanternon sans équivalent dans les communes environnantes.

Après déplacement du cimetière qui entourait l'église à son emplacement actuel en 1862, la fabrique pense sérieusement à refaire complètement l'église. Elle était devenue trop exiguë pour contenir une population qui s'élevait à l'époque à près de 700 personnes. Ce sera l'affaire de longues années de tractations, de recherche de financements et les travaux ne seront finalement achevés qu'en 1895.



La chapelle du Banchet a été élevée par la volonté d'un prêtre d'Ayn qui termina sa vie à la trappe de Tamié. Il demande au conseil municipal, et obtient l'abandon d'une parcelle de bois communal pour l'ériger. La construction est achevée en 1912. La chapelle est toujours propriété privée. Elle a remplacé la « croix des Banchets » comme but d'une procession organisée semble-t-il en 1669, suite à un vœu de la population. Probablement encadrée par les Carmes, celle-ci se faisait initialement à l'église du couvent des carmes à Pont-de-Beauvoisin, pour être ensuite purement et simplement supprimée en 1736, puis rétablie sur requête de la population au col du Banchet en 1752.

### **LE DOMAINE PUBLIC :**

Pendant que le curé et le conseil de fabrique sont absorbés à la réfection du patrimoine religieux, le syndic et son conseil s'échinent à trouver des financements pour créer un minimum de bâtiments publics. Contraints d'organiser l'enseignement primaire par la loi de 1845, le conseil communal loue, puis achète l'actuelle maison Guicherd. En 1879, devant l'augmentation de la fréquentation scolaire, il est sérieusement envisagé d'utiliser le chœur de l'ancienne église pour abriter l'école des filles et de créer un bâtiment neuf pour celle des garçons et la mairie ainsi qu'une nouvelle église à un emplacement différent de l'ancienne. Ce projet sera vite abandonné au profit du bâtiment actuel qui sera achevé en 1884.



Les carrières du Banchet ont longtemps été exploitées de façon artisanale. Les produits extraits servaient aux constructions, mais une bonne partie des empièvements ont longtemps été extraits dans les différentes carrières avant de finir sur les chemins. Certaines carrières étaient privées, mais bon nombre faisaient partie du domaine communal. Les archives possèdent encore de nombreuses demandes d'exploitation ou d'ouverture de carrières. La plus grande, qui sert actuellement de site d'escalade, a vu une exploitation semi industrielle se mettre en place dans les années 1960 avant de sombrer. Les pierres extraites étaient utilisées comme fondant dans l'usine métallurgique des gorges de Chailles. Une autre carrière située « au Platon », sur la route de la montagne, a fourni de très belles pierres de taille. Une partie de la production aurait même été utilisée comme imitation de marbre.

Le patrimoine routier est resté pendant des siècles le parent pauvre. L'entretien des chemins a toujours été un poste onéreux et le peu d'organisation sociale de l'ancien régime ne permettait pas une analyse correcte des besoins ni un travail régulier et pérenne permettant l'élaboration d'un réseau de chemins digne de ce nom. Nos anciens se sont donc contentés d'expédients pendant très longtemps, ne réparant que lorsque l'urgence était telle qu'il était impossible d'y échapper. A partir de 1860, les choses changent progressivement. L'administration des Ponts et Chaussées chaperonne les communes et leur donne le minimum de structure et de suivi pour permettre la création et l'entretien de chemins. C'est de cette époque que date la géographie actuelle de notre réseau, même si les grandes lignes de celui-ci existaient bien avant l'époque moderne.

La route du Banchet est confiée au canton, de même que l'actuelle départementale venant de Novalaise et allant à Dullin. La commune se concentre alors sur les autres chemins, les élargissant, réduisant les déclivités, desservant les hameaux... L'apparition du revêtement en bitume survient à la fin des années 1950, et progressivement, toutes

les routes sont revêtues. La dernière route créée sur la commune est celle du Montigon réalisée en 1965.



Précédant de plusieurs dizaines d'années le goudronnage des routes, l'électrification d'Ayn date de 1925. La mise en service en 1912 de l'usine hydroélectrique de la Vavre sur le territoire de la Bridoire, conduit très vite la Société Hydroélectrique de La Bridoire à proposer ses services aux communes. Dès 1923, le conseil s'y intéresse, finance le réseau communal à travers le Syndicat Intercommunal d'Electricité du Lac d'Aiguebelette et une partie de la commune est raccordée. Il faudra cependant attendre 1932 pour que le réseau soit repris et étendu à toute la commune.

Le réseau d'eau potable ne s'est mis en place qu'en 1962. La pauvreté des sources locales interdisait pratiquement toute desserte d'ensemble de la commune sur ses ressources propres. Plusieurs projets ont vu le jour, mais ils étaient tous partiels, ne desservant que quelques habitations, voire au mieux un ou deux hameaux. Aucun n'a été réalisé, excepté quelques raccordements de maisons individuelles. C'est la création du Syndicat d'Alimentation des Eaux du Thiers qui est à l'origine du réseau actuel, sa mise en place sur Ayn ne s'étant pas fait avec une unanimité qui nous semblerait d'évidence aujourd'hui.

Cet aperçu de la commune tant sur le plan géographique qu'historique ne doit pas nous conduire à nous enfermer dans une vision passéiste. Il faut plutôt considérer, à la lumière de ces informations, que chaque époque a su prendre en charge et résoudre ses problèmes particuliers. Les grandes évolutions que vit le territoire, demandent une vision plus large que le simple espace communal. La création de structures regroupant plusieurs communes telles que le Syndicat des Eaux du Thiers, celui d'électricité ou encore la communauté de communes sont la preuve de la nécessité d'un travail dépassant le cadre purement local, tout en gardant la spécificité propre à chaque participant. Il est difficile de savoir de quoi sera fait l'avenir, mais une chose semble certaine, c'est qu'il ne sera radieux qu'à partir du moment où nous accepterons de jeter un regard d'ensemble - débarrassé de tout chauvinisme local - sur le territoire dans lequel nous vivons.

## Glossaire :

**Albitte** : Antoine Louis Albite, représentant en mission de la Convention prend ses fonctions à Chambéry à partir de janvier 1794. Il mettra beaucoup de zèle à détruire « tous les signes de féodalité et de fanatisme »

**Carmes** : Ordre monastique qui s'était installé au Pont-de-Beauvoisin en 1419.

**Fondant** : Roche, généralement calcaire, ajouté à un minerai lors de la fonte en haut fourneau pour en abaisser le point de fusion. Le fondant agit comme catalyseur et facilite la séparation du métal et du laitier.

**Fruitière** : Société coopérative agricole qui a pour vocation principale la mise en commun d'une récolte, généralement du lait, sa transformation et sa commercialisation. Le mouvement des fruitières, très ancien, s'est surtout développé en Franche Comté et en Suisse avant de toucher la Savoie.

## Présentation générale

---

**Lapiaz** : Résultat de l'érosion de surface des roches calcaires. Les roches sont creusées de rigoles, crevasses, trous, vasques ou arches, quelques fois simplement hérissées d'aspérités.

**Tanin** : Substances d'origine organique présentes dans les plantes. Le tanin est utilisé pour rendre les peaux imputrescible, les « tanner ».

**Tegula, tegulae** : Tuile plate qui servait à recouvrir les bâtiment romains.

**Trappe** : Ordre monastique cistercien qui a tire son nom de l'abbaye de la Trappe dans l'Orne.

**Tubulus, tubuli** : Conduits en brique dans lequel circulait l'air chaud dans les thermes ou les villae romaines